

Désignation de l'entreprise SAS HJR SAS		1 BLD MARECHAL LECLERC		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		31000 TOULOUSE		CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL	
SIRET		8 4 3 9 3 1 2 3 9 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		7		Durée de l'exercice précédent *	
		Exercice N clos le 30062019		Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016	1 365	
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	16 000	
	Total I (5)	044	048	17 365	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070		
		072	074	1 800	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	6 957	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	8 757	
	Total général (I + II)	110	112	26 122	
PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	2 591		
	Provisions réglementées	140			
Total I	142	3 591			
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 10 139)	172	22 531		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	22 531			
Total général (I + II + III)	180	26 122			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

h

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS HJR SAS		Exercice N clos le 30062019		Exercice N-1 clos le		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons	215		214				
		intracommunautaires	217		218	9 000			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	9 000			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	5 952			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244				
	Rémunérations du personnel *				250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252				
	Dotations aux amortissements *				254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262				
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)				264	5 952			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	3 048			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280				
	Produits exceptionnels (IV)				290				
	Charges financières (V)				294				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			300				
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	457			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	2 591			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 591	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	457			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZFA NG (44. quaterdécies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdécies)	127				
	dont divers*	346		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647				
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	3 048	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	3 048	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS HJR SAS										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412	1 365	414		416	1 365										
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446											
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476											
		Immobilisations financières		480		482	16 000	484		486	16 000										
		TOTAL		490		492	17 365	494		496	17 365										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536											
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566											
		TOTAL		570		572		574		576											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS HJR SAS**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Immob. incorporelles	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B
					780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nbr d'opérations sur l'exercice	982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 1 800
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 365
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|6|2|0|1|9|

N° SIRET 8|4|3|9|3|1|2|3|9|0|0|0|1|9|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR SAS

ADRESSE (voie) 1 BLD MARECHAL LECLERC

CODE POSTAL 31000

VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ROUMAGNAC Prénom(s) JULIEN
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 23031985 N° département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie RUE IRENA SENDLER SPORTING VILLAGE-BATIMENT A252
Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2019

N° SIRET 84393123900019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR SAS

ADRESSE (voie) 1 BLD MARECHAL LECLERC

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SAS Dénomination LA GAMELLE

N° SIREN (si société établie en France) 84971122 % de détention 4,00

Adresse : N° 15 Voie ROUTE DE LACOURTENSOURT

Code postal 31150 Commune FENOUILLET Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LA ROSA NEGRA

N° SIREN (si société établie en France) 830389409 % de détention 52,50

Adresse : N° 6 Voie RUE DU REMPART VILLENEUVE

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination O FAIM DE NUIT

N° SIREN (si société établie en France) 851965749 % de détention 50,00

Adresse : N° 24 Voie RUE BAYARD

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination RJM

N° SIREN (si société établie en France) 843931239 % de détention

Adresse : N° Voie BOULEVARD MARECHAL LECLERC

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination A.M.R

N° SIREN (si société établie en France) 877982884 % de détention

Adresse : N° Voie RUE DE MACLAN

Code postal 31600 Commune MURET Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 Juin 2019**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2019 s'élevant à 2 591,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 591 euros
------------------------	-------------

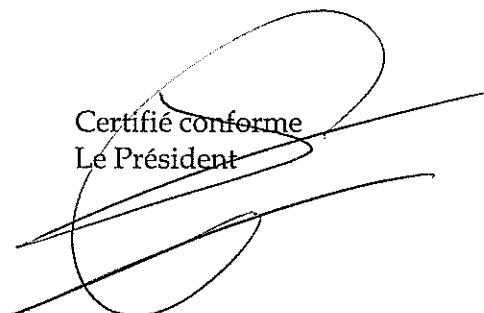
A la réserve légale	100 euros
---------------------	-----------

Solde	----- 2 491 euros
-------	----------------------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 491 euros.	2 491 euros
--	-------------

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président



HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 Juin 2019

Monsieur Julien ROUMAGNAC, Associé Unique et Président de la société HJR, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il s'agit du premier exercice social clôturé de la Société.

Au cours de cet exercice, la Société a commencé son activité d'holding animatrice et à dispenser diverses prestations de services auprès de ses filiales, et notamment des sociétés BRASSERIE DU MARCHE et RJM.

Suite à la prise en charge des frais liés à la constitution et au démarrage de l'activité de la Société, celle-ci a clôturé cet exercice le 30 Juin 2019 sur un résultat bénéficiaire.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 Juin 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au cours de son second exercice social, la Société entend développer son activité d'holding animatrice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient des participations au capital social des sociétés suivantes :

- **SAS LA ROSA NEGRA** (RCS TOULOUSE n°830 389 409)
Dont la Société détient 52,50 % du capital social



- SAS O FAIM DE NUIT (RCS TOULOUSE 851 965 749)
Dont la société détient 50 % du capital social
- SAS LA GAMELLE (RCS TOULOUSE 849 711 122)
Dont la société détient 4 % du capital social

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 9 000 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 5 952 euros.

Le montant des impôts et taxes ressort nul.

Le montant des traitements et salaires ressort nul.

Le montant des charges sociales ressort nul.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0 personne.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions ressort nul.

Le montant des autres charges ressort nul.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 5 952 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3 048 euros.

Compte tenu d'un résultat financier nul, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 3 048 euros.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 457 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019 se solde ainsi par un bénéfice de 2 591 euros.

Au 30 Juin 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 26 122 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 2 591,00 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 591 euros
A la réserve légale	100 euros



Solde

2 491 euros

En totalité au compte « **autres réserves** »
qui s'élève ainsi à 2 491 euros.

2 491 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 591 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

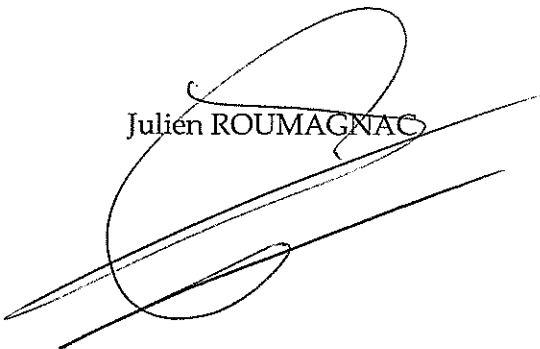
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.


Julien ROUMAGNAC